



J & D . Aquitaine

**PROGRAMME DE
FORMATION**

**FORMATION + TESTS CACES® CHARIOTS CATEGORIES 1B ET 5
RECYCLAGE**

**P.SEC.010c
MAJ LE
30/09/2021**

Page 1 sur 1

PUBLIC

Personnel de plates-formes de stockage ou de distribution, expérimenté à la conduite de chariot Transpalettes à conducteur porté, préparateurs de commandes, chargeurs. Postulant cariste expérimenté à la conduite des chariots.
Accessible aux personnes en situation de handicap (nous consulter)

DUREE

2 à 3 jours soit 14 à 21 heures dont 1 jour de test

MODALITES D'ACCES A LA FORMATION (DATE ET LIEU)

En INTER selon calendrier de formation et en INTRA à définir ensemble

PRE REQUIS

Aucun

MODALITES PEDAGOGIQUES

Être âgé de 18 ans et plus le jour de l'examen

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Réaliser les opérations de chargement et de déchargement d'un camion par l'arrière ou d'une remorque à partir d'un quai. Réaliser les opérations de stockage et de déstockage, de transfert de charges en utilisant des chariots de catégories 1B et 5. Maîtriser sa conduite et sa vitesse en intérieur et en extérieur.
Appliquer les consignes de sécurité, assurer la maintenance de 1er niveau, savoir rendre compte des anomalies et des difficultés à sa hiérarchie.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation théorique magistrale sur supports pédagogiques (film, autoformation sur programme informatique).
Formation pratique sur chariots catégorie 1B-et 5 en R489.



VALIDATION-SANCTION

CACES® Catégorie 1B et 5

Un certificat CACES® contenant les mentions exigées par la recommandation R489 sera délivré.

INTERVENANT

L'équipe J&D Aquitaine

 <p>PREMIER(S) JOUR (S)</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation : Objectif global de la formation - Généralités - Les accidents. ✓ Législation : Responsabilités - Applications des textes - Le CACES® - L'autorisation de conduite ✓ Règles communes de conduite : Elévation - Transport de personnes - Distance de sécurité - Franchissement de portes - Chargement et déchargement de véhicules et risques particuliers liés aux quais - Arrêt du chariot fin de poste. ✓ Règles spécifiques de conduite : Prescriptions du Code de la route - Organes de sécurité - Hauteur de fourches - Sens de marche conventionnel - Risques de basculement - Vérifications journalières - Exercices sur les plaques de charges - Hauteur de levée libre - Les charges - Le pivot - Le gerbage - Tableau de bord - Signification des pictogrammes ✓ Les locaux : Agencement des locaux - Largeur des allées ✓ Les moyens de protection : Les gants - Le casque - Les lunettes - La tenue de travail- Les chaussures de sécurité. ✓ Les gestes et postures : Adaptés à l'utilisation des chariots - Les vibrations ✓ Mise en pratique Catégorie 1B et 5 : Adéquation et contrôle du chariot, Circuit pivots, marche avant, arrière, prises et déposes de charges, passages étroits, maintenance de 1er niveau. Repérer les anomalies et les difficultés rencontrées, chargement d'un camion ou d'une remorque, gerbage et dégerbage en pile et en palletier, transport de palettes, transport de charges longues ou volumineuses, circulation sur une pente de 8 à 10%.
<p>DERNIER JOUR</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tests CACES® : Test théorique selon la recommandation R489. Tests pratiques pour CACES® catégorie 1B et 5

TARIF

A partir de 360 € HT/ personne